Nations Unies E/2012/NGO/33



## Conseil économique et social

Distr. générale 23 avril 2012 Français

Original: anglais

Session de fond de 2012

New York, 2-27 juillet 2012

Point 2 c) de l'ordre du jour provisoire\*

Débat de haut niveau : examen ministériel annuel

Déclaration présentée par l'African Citizens Development Fondation, organisation non-gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration qui suit, distribuée conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

\* E/2012/100.







## **Déclaration\***

De nombreux facteurs sont à la racine de la pauvreté, diminuant l'impact des efforts entrepris depuis des années à l'échelle mondiale pour la faire disparaître. Au premier rang de ces facteurs figure le manque de discipline et d'ordre qui a donné naissance à tous les autres maux sociaux tels que la corruption qui s'est aggravée au point de devenir endémique dans de nombreux pays en développement et qui a réduit le respect de la motivation pour le travail acharné.

Afin de protéger la société contre le spectre affreux de la pauvreté, les citoyens devraient être dûment habilités, notamment ceux qui disposent des capacités de changer de direction et de passer d'une culture exclusivement orientée par l'appât du gain à une autre offrant des services à la société et à la nation. Chaque être humain, s'il a la possibilité de se développer et de ne pas être investi par de fausses ambitions, dispose d'une capacité illimitée de renforcer les institutions existantes ainsi que d'autres plates-formes nationales de développement.

C'est dans l'intérêt de chaque nation d'établir, d'appuyer et de maintenir le bénévolat, notamment en créant une plate-forme pour les générations plus âgées qui sont à la pension. Ces activités permettront de retarder la dégradation de la santé et une mort précoce tout en encourageant le transfert des connaissances acquises au fil des années de pratique qui demeurent un capital inestimable pour les générations montantes et une bénédiction pour la nation.

De telles expériences encourageront et favoriseront le travail décent, réduiront le chômage et diminueront le nombre de citoyens travaillant dans les activités informelles qui diminuent souvent la croissance qualitative et régulière d'une nation tout en augmentant artificiellement son statut économique. Les conséquences immédiates et futures d'un travail décent garantissent la pérennité d'une nation, car les contributions individuelles stabiliseront sa productivité. La primauté effective du droit contribuera également à décourager les tendances superficielles et à promouvoir l'originalité des mesures dans une perspective de durabilité.

Renforcer et maintenir de façon durable les capacités des citoyens favoriseront leur intégration. Il est essentiel que chaque nation crée des institutions fortes au sein desquelles les capacités des citoyens ne cessent de se développer. Le programme de volontariat dans lequel jeunes et personnes âgées sont en interaction participative représente la meilleure de ces initiatives. Cette démarche stimule l'inclusion et génère du travail décent, de manière à promouvoir la productivité et une économie durable. Les nations membres devraient mettre l'accent sur le volontariat et reconnaître chaque participant.

Tôt ou tard, l'iniquité entraînera des conséquences néfastes et un ralentissement du développement national, ce qui aura un impact négatif sur les possibilités de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et les autres objectifs internationalement convenus.

Juste quatre ans avant la date fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire, l'écart injuste entre les riches et les pauvres continue de créer les conditions qui empêchent de nombreux pays en développement de réaliser leurs objectifs de développement. Les nations doivent veiller à établir un équilibre entre la promotion du commerce équitable et la répartition appropriée des richesses, de manière à décourager les plans inutiles relatifs aux biens mal acquis. Les efforts

**2** 12-30834

doivent être intensifiés pour réduire l'écart créé par ces facteurs qui attisent constamment l'envie, la haine et l'inimitié.

Les conséquences d'années d'iniquité dans toutes les sociétés pèsent maintenant lourdement sur toute la race humaine qui appartient à une seule planète indivisible en termes de changement climatique, de sécurité alimentaire, de taux de criminalité, de conflit ou de guerre. La promotion de ces initiatives susceptibles de favoriser un travail décent est une idée dont le temps est venu.

12-30834